

ma façon que vous avez lues au Roi. Encore ne nous a-t-il laissé partir, qu'à la charge que nous l'irions voir à sa maison de campagne (1) et il s'est chargé de nous faire avertir du jour où nous l'y pourrions trouver seul. »

Boileau, afin de donner à son récit un tour encore plus piquant se vanta d'avoir persuadé au Père « qu'il n'avait fait autre chose dans son ouvrage que mettre en vers sa propre doctrine. »

Nous croyons plutôt que l'illustre Jésuite, qui certes n'était pas homme à prendre le change, fit preuve à la fois, en cette occasion, et d'indulgence et de bon goût.

Dans une lettre des plus touchantes à Madame de Maintenon, à propos de certaines accusations portées contre lui, Racine lui raconte qu'ayant résolu un jour de prendre la défense d'une de ses tantes, supérieure de Port-Royal, il alla tout droit chez le Père de la Chaize et lui représenta tout ce qu'il connaissait de l'état de cette maison. Je n'ose croire que je l'ai persuadé, ajoute tristement le poète, mais il parut très-content de ma franchise, et m'assura, en m'embrassant, qu'il serait toute ma vie mon serviteur et mon ami.

Port-Royal et sa supérieure en furent quittes cette fois pour la peur.

Les lettres qui suivent ne sont pas moins intéressantes que les précédentes. La première surtout donne de curieux détails sur l'ancien collège de Clermont, devenu, depuis le XVII^e siècle, collège de Louis-le-Grand. Le P. de la Chaize fait connaître les motifs de ce changement de nom et sa lettre suffira, nous l'espérons, pour faire justice de l'un de ces contes aussi malveillants que ridicules dont Dulaure a semé son *Histoire de Paris*. Suivant cet auteur, Louis XIV satisfait d'une pièce jouée en sa présence par les élèves du collège de Clermont, pièce dans laquelle se trouvaient plusieurs traits à sa louange, aurait dit à un seigneur qui lui parlait du succès de cette représentation : « Faut-il s'en étonner, c'est mon collège ! » Et le recteur, en habile courtisan, aurait fait poser, dès la nuit suivante, une table en marbre noir, sur laquelle on

(1) Mont-Louis dont nous avons parlé plus haut.